

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 38

Décembre 2006

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Nous voici déjà arrivés à la fin de l'année, le temps passe vite, si vite, trop vite ...

Et si on profitait de cette période de Noël, de vacances peut-être, pour prendre le temps de regarder un peu autour de nous.

En cette époque où nous traversons tellement de violence et d'indifférence, si nous faisons l'effort de saluer notre voisin, d'adresser un sourire à ses enfants ...

Chaque jour, je reçois des plaintes de voisinage pour des situations qui pourraient se régler très simplement ; il suffirait de s'écouter, de se respecter, de se parler.

On demande tout au maire et le maire ne peut pas tout !

Alors, j'ai envie de vous solliciter pour m'aider à faire régner dans notre village un climat amical si ce n'est familial. Prêtez attention à ceux qui vous entourent, ils peuvent souffrir de votre attitude ou de votre indifférence. Ils peuvent être gênés par votre comportement.

Ne faites pas ce que vous n'aimeriez pas que l'on vous fasse. Trop d'administrés se plaignent à moi du bruit ou des nuisances qu'ils ont à supporter de la part de leur voisinage.

Soyons tous attentifs à notre entourage ; embellissons-nous la vie !

Dans l'immédiat, je vous propose de profiter de cette belle période de l'Avent où traditionnellement Noël permet aux familles, aux amis de se rassembler pour partager prières, repas, douceurs et s'offrir des cadeaux en marque d'affection.

A chacun d'entre-vous, le conseil municipal dont je me fais le porte-parole, souhaite une agréable fin d'année 2006.

Joyeux Noël ! A l'année prochaine !



Votre maire,
Mireille Eloy

INFOS COMMUNE

LE PERE NOEL CHEZ NOS AINES



Cette année encore, nos aîné(e)s boutipraciens et boutipraciennes ont été sages. Le Père Noël communal ne les a donc pas oubliés et les élus viendront leur porter leur colis.

Le week end du 16, 17, voire 18 décembre à Prouais, Rosay et Beauchêne

Le dimanche 17 décembre à Boutigny et ses hameaux.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale de Boutigny-Prouais ouvrira ses portes le samedi 16 décembre 2006 à 8 h 30.

C'est Christine KNIPPER qui aura le plaisir de vous y accueillir les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Une précision d'importance devant l'inquiétude de certains administrés de Boutigny-Prouais, ce service supplémentaire apporté à la population est entièrement indemnisé financièrement par la Poste.

Mireille ÉLOY

REUNION PUBLIQUE SUR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Vous avez été quelques uns à interroger la mairie sur la modification du distributeur d'électricité à Boutigny-Prouais.

Afin de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser dans ce domaine, j'ai le plaisir de vous faire savoir que la SICAEELY a accepté d'organiser à votre intention une réunion publique d'information.

Elle aura lieu le VENDREDI 12 JANVIER 2007 à 20 h 00 à la salle du Conseil Municipal de BOUTIGNY.

Nous vous attendons nombreux. Toutes vos questions seront les bienvenues.

Mireille ÉLOY

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME) AVANCEMENT DANS LES TRAVAUX

Vos élus ont voté le plan d'Aménagement et de Développement Durable de notre commune le 1^{er} décembre dernier. Il fait suite au diagnostic réalisé le 05 mai 2006 et cette décision va leur permettre de travailler sur les éléments du règlement du Plan Local d'Urbanisme dans un principe général d'évolution de l'urbanisation communale.

Ensuite interviendra l'enquête publique et l'avis des Personnes Publiques Associées.

Les membres du Conseil se sont tout d'abord prononcés :

- sur la validation des zones de notre territoire préservant le réaménagement des places, des cimetières, le renforcement de l'identité de nos centres bourgs, la préservation de l'identité des hameaux, des zones boisées amorce de la forêt de Rambouillet,

- zones de ruissellement naturel d'eau pluviale, de la création d'une gangue verte de préservation du paysage, de la préservation des bâtiments remarquables, des châteaux d'eau, du secteur de renforcement des équipements de loisirs, de la préservation des exploitations d'élevage, des arbres sujets remarquables, de la création de liaisons piétonnes, du réaménagement des chemins en plaine mais aussi le long de l'Opton, de l'aménagement sécuritaire des routes départementales à fort trafic - puis sur la zone d'urbanisation future.

Le principe de développement avec une croissance de population de 2 % environ par an a été retenu afin de préserver l'identité rurale de la Commune et des paysages et de permettre une suffisance des infrastructures existantes pour éviter un accroisse-

ment financièrement impossible à assumer par la Collectivité.

Le conseil municipal a tenu compte des ventes et d'une constructibilité maintenue à l'intérieur de nos 2 bourgs et 14 hameaux d'une part, de la pression immobilière d'autre part et l'accès à ce chiffre de 2 % de croissance est apparu très facilement atteignable. Toutefois une zone à urbaniser appelée « AU », à ouvrir lorsque les élus jugeraient le moment opportun sous forme de plan d'aménagement, a été retenue. Il s'agit du centre de notre plus gros hameau, situé au cœur de notre territoire communal, « La Musse ». Des parcelles disponibles permettront conformément à la loi SRU de densifier l'habitat existant, sans pénaliser la « silhouette » de nos hameaux. Vous aurez la possibilité, à partir du 20 décembre prochain, de consulter à la mairie aux jours et heures d'ouverture, la carte de ce Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Mireille ÉLOY

PLEINS FEUX

Lorsque Boutigny-Prouais et ses hameaux se mettront à briller pour les fêtes de fin d'année, et très exactement le dimanche 17 décembre en soirée : six de vos élus sillonneront la commune afin d'admirer vos réalisations.

Ils retiendront 3 lauréats qui seront officiellement récompensés lors de la cérémonie annuelle des vœux de la municipalité aux nouveaux habitants.

Les gagnants se verront remettre un chèque-

cadeau d'une valeur de 50 €.

Vous trouverez le règlement de ce premier concours affiché sur les panneaux administratifs de la commune. Il sera également consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Je vous remercie à l'avance pour votre participation, grâce à vous notre village va prendre un air de fête.

Bonne chance à tous !

Mireille ÉLOY

ÊTRE EFFICACE CONTRE LA DELINQUANCE

Les quelques faits délictueux commis sur la commune depuis septembre montrent que leurs auteurs ne ciblent pas une zone particulière mais profitent de quelques négligences de la part de leurs victimes pour agir. Aussi, nous tenons à vous sensibiliser sur la nécessité de respecter quelques règles simples mais efficaces pour lutter contre cette forme de délinquance : toujours fermer à clé son véhicule et ne rien laisser apparent à l'intérieur de l'habitable ; verrouiller les portes de son domicile en cas d'absence, même de courte durée, ainsi que la nuit. Enfin, pour faciliter l'interpellation des délinquants, l'aide apportée par les riverains s'avère souvent décisive : les renseignements sur les numéros d'immatriculation de véhicules paraissant suspects ou les mouvements de personnes semblant rôder peuvent être communiquer à la brigade de gendarmerie de Nogent-le-Roi en composant le 17 ou le 02 37 38 05 20, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Gendarme CHAZE

REUNION STATUTAIRE DE LA CCPH

Le samedi 25 novembre 2006, conformément à ses statuts, la CC Pays Houdanais a organisé sa première réunion d'information à tous les élus des 32 communes la composant.

Chaque conseiller municipal, adjoint et maire mais aussi secrétaire de mairie a été invité par le Président, Jean-Marie Tétart, dans la salle des fêtes de Longnes pour se voir présenter un bilan des travaux effectués au cours de cette année 2006.

C'est ainsi qu'après le mot d'introduction du Président soulignant la volonté affichée et appliquée de notre communauté de communes de vouloir apporter toujours plus de services à sa population dans la mutualisation de ses moyens, chaque vice-président a pris la parole afin de détailler le poste qu'il avait en charge et l'avancement de son secteur.

Jean-Jacques Mansat, maire de Tacoignières, 3^{ème} vice-président a pu développer le secteur économique et entre autre la zone d'activité de la Prévauté ; Mireille Eloy, maire de Boutigny-Prouais, 2^{ème} vice-présidente a parlé voirie, bâtiments et infrastructures communautaires ;

Françoise Bettinger, maire de Longnes, 5^{ème} vice-présidente a détaillé les

études en cours sur l'environnement notamment celles concernant la Vesgre et la Vaucouleurs et le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Puis ce fut le tour de Jacqueline Aboudaram, maire de Bazainville et 1^{ère} vice-présidente de présenter les nombreux services à la personne offerts par la CC Pays Houdanais, du portage de repas en passant par le futur Point Information Jeunesse ou encore le secteur jeunes et les centres de loisirs pour leur animation.

C'est Michel Sauvain, maire de Boissets, 4^{ème} vice-président qui clôtura les interventions des travaux des vice-présidents avec une présentation des différents soutiens aux Associations des communes adhérentes à notre communauté de communes.

Le public se montra attentif devant les informations données et la séance des questions/réponses a fait ressortir un réel intérêt pour la distribution des services à la personne.

Sous l'impulsion de son Président et des élus de ses 32 communes membres, la CC Pays Houdanais montre sa capacité à assumer le rôle de l'intérêt communautaire qui lui est dévolu .. Elle n'a pas dit son dernier mot !

Mireille ÉLOY

2^{ème} vice-présidente de la CC Pays Houdanais

INFOS CCPH

UN DE PLUS...

La CC Pays Houdanais construit pour vos enfants un Centre de loisirs sans hébergement .

C'est à partir du 10 janvier prochain que la commune de Longnes ouvrira les portes de son centre de loisirs provisoire en attendant la construction d'un centre définitif d'ici 2 ou 3 ans.

Ce ne sont pas moins de 30 enfants qui seront accueillis dans ce bâtiment modulaire parfaitement aux normes.

Pour permettre l'accès de ce service à tous, le conseil communautaire a décidé une application tarifaire au quotient familial.

Pour toute information ou/et inscription, contactez la directrice du centre de loisirs :

Delphine PLAUD au 06 18 64 31 54

Le Centre de Loisirs sans Hébergement de Boutigny-Prouais est également une réalisation et un service apportés par la Communauté de Communes du Pays Houdanais. Cette précision n'apparaissait pas dans le N° 37 d'Entre Nous, elle méritait d'être rappelée.

Mireille ÉLOY

LA FRATERNELLE



LA FRATERNELLE club de tir sportif de Boutigny-Prouais créé depuis 1908 fêtera bientôt ses 100 ans d'existence sur la commune.

L'ensemble de l'équipe du club vous invite à les rejoindre afin de pratiquer ce sport à la carabine ou au pistolet (disciplines 10m. et 50m).

Sur le plan des inscriptions vous n'avez aucun retard car nous sommes à

l'heure des entraînements. Nos championnats débiteront courant mars 2007.

Pour info : notre club a connu 3 années de sommeil entre 2000 et 2003. Aujourd'hui notre 4ème saison a repris, mais sur le plan des championnats nous débiterons notre 3ème saison.

Clin d'œil et félicitation à nos tireurs pour l'année 2005/2006 pour leurs palmarès :

- en double licence Claude PREHU Champion de France vétéran en F.F.T.

- en UFOLEP David MARECHAL Premier départemental minime du circuit des écoles de tir 10m.

- en discipline 50m. Honneur, nous avons terminé premier du championnat d'Eure et Loir

Contact : Gil MARECHAL, président du club au 06 75 80 51 95

Gil MARECHAL

MARCHE DE NOËL

Samedi 16 Décembre dès 14h30, les parents d'élèves seront heureux de vous proposer le Marché de Noël de l'Ecole de Boutigny-Prouais, qui aura lieu au sein de l'école de Boutigny/ Opton.

Vous y trouverez de nombreux objets réalisés par nos petites mains – bougeoirs, boîtes et objets artisanaux divers, décorations de sapin et de table, sans oublier douceurs, friandises et petits gâteaux.

L'argent récolté sera entièrement reversé à l'école pour améliorer le quotidien et les sorties pédagogiques de nos enfants.

Dès 16h, vous pourrez écouter les chants de Noël dans l'église de Boutigny interprétés par les enfants de l'école.

Venez nombreux, nous comptons sur vous tous.

P.S. :

Ce même jour, vous pourrez signer la pétition « "Let's speak English" en CE2 » pour défendre l'enseignement de l'anglais en classe de CE2.

Les Parents d'Elèves.

SOIREE REUSSIE...

Samedi 25 novembre, le Comité des Fêtes de Prouais organisait dans la salle des fêtes de Boutigny une soirée Moules-Frites.

Ce ne sont pas moins de 130 couverts qui ont été servis par les membres du bureau et les bénévoles.

Sitôt le dessert dégusté, les plus courageux se sont dégourdis les jambes sur les airs de danse sélectionnés par « Nono » le DJ de service.

La soirée a été appréciée ... tout le monde attend la prochaine !

Mireille ÉLOY

BOUTIGNY 9 : LAONS 5

QUAND LES BENJAMINS SE DECHAINENT

C'est samedi 25 novembre à 14 h 30 que les 11 benjamins de Boutigny ont accueilli sur leur stade leurs amis mais néanmoins adversaires du Club de Laons, 2ème derrière le club de la Chaussée d'Ivry.

Tous ces garçons et filles de 10 à 12 ans étaient bien décidés à gagner leur match !



Pour les motiver et les soutenir, leurs entraîneurs Michel Cardin et Thierry Marie ne manquaient pas de se faire entendre et pour la circonstance, les dirigeants avaient même sollicité les services d'un arbitre officiel en la personne de Patrick Thomas. Qu'il soit remercié pour son aimable participation.

Le résultat a été au rendez-vous : 9 buts marqués par Boutigny !

Quelques mètres plus loin, nos 21 débutants de 5 à 8 ans rencontraient leurs homologues de Villemeux.

Leurs entraîneurs Viviane Froger, Armand Queter et Giovanni Gioia avaient organisé à leur intention 5 plateaux de jeu de 10 à 12 mn chacun leur permettant de découvrir les bases du football suivi de jeux de jonglerie.

La satisfaction se lisait dans les yeux de tous : les joueuses, les joueurs, leurs familles, leurs entraîneurs, l'arbitre, les spectateurs et les spectatrices.

Ce fut, comme à chaque fois, un véritable régal de les voir donner le meilleur d'eux-mêmes.

Bravo à l'équipe d'encadrement et surtout ... Bravo les enfants

Mireille ÉLOY

URBANISME

Permis de construire accordés :

GILET Patrick : Construction d'un préau à Allemant 28, rue de la Mare aux Biches

BENICHOU : Agrandissement d'une maison existante à la Butte de Beauterne

REVISE Jacques : Construction d'une remise à La Musse 1, allée de l'Essor

LATCHOUMAYA Jérôme : Agrandissement d'une maison existante à Allemant 3bis, rue de la Mare aux Biches

LESIEUR Jean-Michel : Maison neuve à la Musse chemin rural n°27

DOBOIN : Construction d'une remise à la Butte de Beauterne

Déclaration de travaux accordés :

GIRARDIN Christophe : Pose de 4 « vélux » ; 2 par côté aux Primevères 9, rue des Carreaux

LEVASSEUR Jean-Claude : Réaménagement de bâtiments annexes existants à la Musse 19, rue de la Mésangerie

DOMINGUES José : Pose d'un « vélux » + pose de pavés sur bateau à Prouais 3, rue Charmoie

DIEZ Jean-Marc : Pose d'un abri de jardin à Buchelet 23, rue de l'Aubeton

DESBEAUX Alexandre : Construction d'un mur de clôture avec pose d'un portail à Rosay 4, rue de la Dîme

BESNARD Jacques : pose d'un abri de jardin à Dannemarie 5, rue de Chaudejoute



CARNET

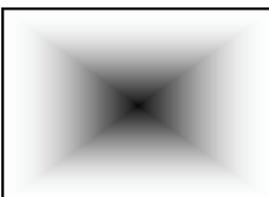
Naissances

DE VOS Clara le 09/09/06

FAVRE Piere le 09/11/06

LE BAS Yannis le 22/11/06

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.



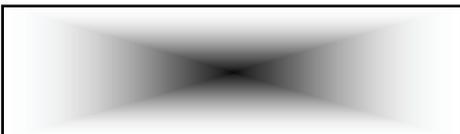
Mariages

AFFICHARD Jean-René & PECHER Sandrine
le 14/10/06

PREHU Claude & GAUTHIER Danielle
le 28/10/06

ROUSSELLE Laurent & ALLARD Mélanie
le 18/11/06

La municipalité adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.



MESSES

En l'église de **Boutigny** à 9 h 30, les dimanches 26/11, 24/12

En l'église de **Prouais** à 9 h 30, le dimanche : 5/11

Veillée de Noël à **Boutigny** le 24/12 à 19h00

Messe des familles le 3/12 à 11h00 en l'église de **Prouais**

Pour notre secteur, une messe est célébrée le dimanche à 9 h 30

Le 1^{er} dimanche du mois à Prouais

Le 2^{ème} dimanche du mois à Faverolles

Le 3^{ème} dimanche du mois à St Laurent

Le 4^{ème} dimanche du mois à Boutigny

Le 5^{ème} dimanche du mois à St Laurent La Gâtine

et selon possibilités une messe des familles a lieu à 11h00 au lieu de 9 h 30 chaque mois.

FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

Horaires d'ouverture de l'agence postale à BOUTIGNY

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 8h30 à 11h30

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi 16h00 à 18h00
Jeudi 16h00 à 18h00
Vendredi 16h00 à 18h00
Samedi 10h30 à 12h00

PROUAIS

Samedi 08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h00 à 17h15
Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi 16h00 à 18h00

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>